Vis ta ville

Février 2017 | 09

LE MAGAZINE DE DIVION

« Nous avons à cœur d'être au plus près des habitants »

I QUARTIERS I Une championne de scrabble - I URBANISME I Le BHNS : explications I ZOOM I La police de proximité : dialoguer, rassurer et dissuader I SOCIAL I Un meilleur accueil au C.C.A.S I SENIORS I Opération encombrants I VIE ÉCONOMIQUE I Praline boutique, un commerce familial

Divion

ARRÊT SUR IMAGES

1

2

3

4

5

6

Légendes

1. 2. Cérémonie municipale des vœux. Samedi 14 janvier, le bilan 2016 a été dressé et les projets 2017 annoncés. Retrouvez le compte-rendu sur **Divion.fr**.

3. Aéromodélisme. Le 8 janvier, l'association « Plus vite, plus haut, plus fort » s'est de nouveau illustrée en « voltige en salle » avec Clément et Serge Augait et Théo Leroy. L'équipe portera les couleurs de Divion aux **championnats de France à Genève**.

4. Téléthon. Un cocktail de réjouissances était proposé par la ville en collaboration avec une dizaine d'associations pour le téléthon, édition 2016. Cette année, **3 532 €** ont été récoltés. Encore merci !

5. Marché de Noël. Une réussite pour les villes de Calonne-Ricouart, Marles-les-Mines et Divion. **Rendez-vous en 2017 à Marles**.

6. Tennis de table. L'équipe phare de l'ASTTD est montée en **Régionale 1.** Un niveau très relevé qui motive fortement nos pongistes.

SOMMAIRE

QUARTIERS 04

- Scrabble
- Noces
- État-civil
- CNL

Défense des consommateurs

URBANISME 06

- Maisons et Cités rénove et construit
- Bus à haut niveau de service :

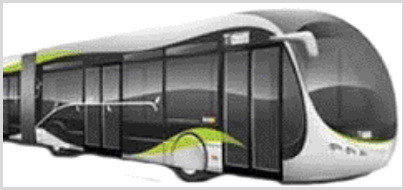

ZOOM 08

Police de proximité

- Dialoguer, rassurer et dissuader
- Le maire, officier de police ?
- 150 domaines d'intervention
- Les missions du garde-champêtre

SOCIAL 10

- Nouveaux bureaux au C.C.A.S
- Les aides du C.C.A.S
- Le transport à la carte des aînés
- Vos encombrants embarrassent : un nouveau service pour les seniors
- Voyage seniors à Lacanau

VIE ÉCONOMIQUE 13

- De nouveaux commerces
- Praline, une boutique familiale

TRIBUNE 15

ÉDITORIAL

Nicolas Honoré, sous-préfet était présent le samedi 14 janvier

2017, les projets de l'année...

L'action de la municipalité se poursuit toujours au rythme des possibilités financières de la ville.

Ainsi, un chantier ambitieux sera la rénovation complète de l'école Joliot-Curie de la Cité 34.
Un projet au coût de 800 000 €. La réfection d'une école d'une ville est un beau témoin de sa vitalité.

2017, la mutation de notre éclairage public va se poursuivre avec l'installation de points lumineux LED plus économiques. Ils concerneront les quartiers de La Clarence, le Centre-ville et la Cité 30.

2017, nous allons apporter l'attention particulière due à l'église. Un lifting de la façade sera effectué.

2017, c'est le hall d'accueil de la mairie qui fera peau neuve. La qualité de service due aux habitants commence dès l'entrée dans la maison commune. Nos deux accueils fusionneront en un seul qui permettra d'accueillir les Divionnais dès leur entrée en mairie. Le hall actuel libéré permettra de disposer d'une salle des mariages plus accueillante.

2017, c'est l'année de la fibre. La réception d'Internet gagnera beaucoup en qualité et rapidité. Les foyers divionnais commenceront à être raccordables dès l'an prochain.

« 2017, c'est le hall d'accueil de la mairie qui fera peau neuve. La qualité de service due aux habitants commence dès l'entrée dans la maison commune »

2017, verra aussi le début des travaux du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) qui améliorera la qualité des transports en commun. Il passera à la Cité 30 pour relier La Clarence et desservir la polyclinique.

« Un maire seul n'est rien sans l'équipe qui l'entoure. J'ai la chance d'être accompagné d'une équipe formidable ; c'est avec elle et avec vous que nous portons ces projets ».

Votre dévoué,
Jacky LEMOINE

Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion
Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr
Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire, David Gabrys, adjoint au maire
Conception graphique, rédaction, crédits photos : Stéphanie Roussel, Christophe Hannebouw - Impression : Julien jopub - Tirage : 3 400 exemplaires
Dépôt légal : 1er trimestre 2017 / Février 2017 / N°9 - 4e année - Magazine périodique.

Scrabble
Marie-José, championne des mots

Une Divionnaise, Marie-José Vasseur, s'est qualifiée pour les championnats de France de scrabble duplicate qui se dérouleront les 20 et 21 mai à Vichy.

Salle Zéphirin Leporcq, la concentration est de rigueur. Les joueurs ont les yeux rivés sur leur plateau de scrabble. Ils réfléchissent. Parmi eux, Marie-José.

Une première pour cette dame de 65 ans aux cheveux courts poivre et sel, *« je n'aurais jamais cru aller à une finale de France. Je ne joue que depuis 5 ans. Je m'entraîne 2 fois par semaine. Je participe régulièrement aux tournois régionaux. En octobre dernier, je me suis qualifiée durant la première phase de sélection grâce à un très bon score. Ce fut difficile car le niveau était relevé. »*

De la concentration

Avant de rejoindre les dix-neuf membres du club, Marie-José jouait avec sa maman, 88 ans, au scrabble classique, *« nous avons découvert une autre forme de jeu plus intéressante. Il n'y a pas de comparaison ! On découvre plus de mots. C'est un jeu de concentration absolue. Je vais tout faire pour bien représenter mon club et porter haut les couleurs de Divion. »*

Le président, Bernard Muzyk et les autres membres sont tous fiers. *« Notre collègue va affronter les meilleurs de France pour l'année 2016-2017. Environ 2 000 candidats seront présents. Marie-José est assidue et ne rate jamais un entrainement. Elle est une des mieux classées du club et vous sera de bon conseil si vous désirez nous rejoindre, »* résume Bernard, *« content qu'une de ses « ouailles » soit sélectionnée. »*

Contact : Scrabble
Salle Zéphirin Leporcq, rue Henri Barbusse
Mardi et vendredi de 14h à 17h
06.85.02.43.41
www.facebook.com/scrabble-divionnais

Marie-José Vasseur

Noces d'or

Alain Peuvion et Paulette Verdin

Mariés le 26 novembre 1966

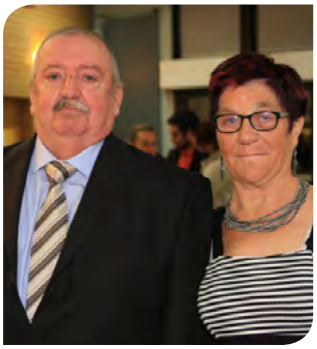

Lors d'un bal au café des routiers, Alain, 17 ans, du quartier des Andouilles a rencontré Paulette, 15 ans du Transvaal. Elle a travaillé dans la confection puis en filature. Il est galibot depuis ses 14 ans et se souvient, *« à 13 ans, j'aidais Henri Hermant, le laitier dans sa tournée à la Cité 34. »* Alain travailla ensuite 40 ans chez Firestone. La famille se compose de 5 enfants, 17 petits-enfants et 1 arrière-petit-enfant.

Jean-Paul Tomczyk et Anne-Marie Bens

Mariés le 3 décembre 1966

Leur rencontre, c'était lors d'un bal de ducasse. Anne-Marie a été agent hospitalier puis a élevé ses 3 enfants. D'abord houilleur à la fosse 5, Jean-Paul deviendra routier à la fermeture des mines, *« je conduisais un 40 tonnes en national. »* L'homme au million de kilomètres sans accident a été médaillé par son patron. Quatre petits-enfants et 1 arrière-petit-fils ont agrandi la famille.

Georges-Pierre Place et Anne-Marie Proyart

Mariés le 24 décembre 1966

Au café Delcourt à quelques pas du cinéma, rue Achille Bodelot, c'est bal ! Georges-Pierre y joue de la batterie au sein des Blues Mélodies. Il remarque Anne-Marie et l'invite pour une farandole. Magasinier, il a travaillé à la Céramique de Beugin puis pour la société Manducher. Marguerite a travaillé en filature et en service. La famille compte 9 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

Handy Caus, jeune bachelier et Laurent Hainaut

Brigitte et Giuseppe Corciulo, bénévoles à la CNL

Conseil municipal

« Bacheliers, la ville vous félicite ! »

Quarante-six Divionnais ont décroché le baccalauréat en 2016.
Laurent Hainaut, adjoint délégué à l'enseignement voulait mettre à l'honneur ces jeunes bacheliers en les félicitant lors d'une sympathique réception. Seize jeunes ont ainsi reçu soit un casque ou une enceinte Wi-Fi. Un cadeau qui a fait des heureux. Une majorité des adolescents poursuit ses études.

Défense des consommateurs

La CNL peut résoudre vos problèmes

La Confédération nationale du logement (CNL) dispose d'une permanence en mairie. Celle-ci est assurée par deux Divionnais, Brigitte et Giuseppe Corciulo.

La CNL est une association de défense des droits et des intérêts des usagers (locataire, copropriétaire, propriétaire) du logement. Elle combat les saisies, les expulsions, les coupures (électricité, eau et gaz), les hausses de loyers et de charges, la discrimination sociale, l'habitat insalubre, la privatisation des services publics... La CNL s'occupe aussi des litiges liés à la consommation.

« Notre rôle est d'informer, de conseiller, d'accompagner les usagers dans leurs démarches. Par exemple pour récupérer sa caution en totalité, la CNL fait un pré-état des lieux et liste les travaux à réaliser. L'association peut mener une action en justice pour un groupe de personnes contre le même adversaire. N'hésitez pas à venir soumettre vos questions, nous sommes là pour vous aider... » souligne Brigitte.

Contact :
Confédération nationale du logement
Permanence le lundi en mairie (avec ou sans rendez-vous) de 14h à 16h30
06.29.54.66.32
amicalecnldupasdecalais@numericable.fr
http://www.lacnl.com/la-cnl

Statistiques 2016

- **Naissances : 977**
- **Mariages : 34**
- **Décès : 261**

L'école en chiffre Année 2016

1279 élèves sur Divion,

905 élèves sont scolarisés dans les écoles,

374 au collège,

10 000 € les écoles Copernic, du Transvaal et Pierre et Marie Curie ont été rééquipées d'ordinateurs,

38 710 € de fournitures scolaires pour les écoles,

12 328 € pour le renouvellement du mobilier,

725 € de transport des élèves aux équipements sportifs,

4 882 € de subventions aux écoles.

ÉTAT-CIVIL

Ils sont nés (de septembre à janvier) : Martin Beugin - Elisa Dhesse - Emmy Boulard - Aaron Beauvois - Tom Morgant - Ilona Dubois Minot - Nathan Joseph - Lison Cherance - Mathéo Lefebvre- Clara Routier - Maelys Laurantiaux - Luna Lecigne - Pauline Lecoustre - Raphaël Duflos - Florian David - Lilou Deshayes - Logan Madani-Morieux - Amélia Mijuin - Cléa Roussel - Nôa Godart - Ilèana Thomas - Ambre Carré - Simon Presse - Lucy Nicolle - Evann Lancial - Ana Benoist - Robine Ducatez - Théo Leuliet - Éline Demailly - Aïden Boutry - Lucas Réant - Mathéo Rondot - Louna Dussart - Loucas Hebbelinck - Maléo Bar - Lina Mijuin.

Ils se sont mariés (de septembre à janvier) : Jordan Leclercq & Émeline Durieux.

Ils nous ont quittés (de septembre à janvier) : Gillette Viscart veuve Lemaitre - Sophie Szawala veuve Kowalski - Waldemar Kabut veuf Firley - Rosa Basinski veuve Matzke - Jérôme Ligoreau - Alice Caridroit veuve Vêche - Pascale Lecocq épouse Delplanque - Jean-Pierre Hautecoeur - Marcelle Canlers veuve Delattre - Sylvette Casier veuve Dominik - Christiane Rzepecki veuve Beugin - Daniel Pépin - André Bredow - Karl Specjak - Marie Smigielski veuve Wojtasiak - Agathe Smolinski veuve Pietruszewski - Joël Lemaître - Noël Lemoine - Hélèna Kaczmarek veuve Dytfeld.

54 logements au Transvaal

Les nouveaux locataires vont bientôt emménager

Enfin !

Issues du parc immobilier de Maisons et Cités, huit habitations minières de La Clarence ont été enfin rasées. Une page est tournée pour ces maisons situées à l'angle des rues Baudelaire et Carême. Celles-ci n'étaient plus habitées depuis environ huit ans et faisaient tache dans le quartier. Après deux semaines de désamiantage, une grue a démantelé en plusieurs étapes les deux blocs de maisons. Une pelouse occupera l'espace.

Maisons et Cités réhabilite ses logements miniers et construit du neuf

L'organisme Maisons et Cités possède un important parc immobilier sur notre commune. Depuis 2014, en vertu de la loi dite « Duflot », M&C est devenue une société HLM. Le premier bailleur de la région Nord-Pas-de-Calais.

Le programme de réhabilitation du quartier de La Clarence, débuté fin 2013, s'est terminé avec la rénovation de 25 logements en 2016. Une dizaine de maisons sera réhabilitée cette année à la Cité 34. L'objectif axé sur la performance énergétique des bâtiments consiste à la réduction des charges de chauffage des locataires et à la valorisation du patrimoine existant.

Toujours à la Clarence, huit maisons des rues Baudelaire et Carême ont été rasées. Onze autres logements vétustes situés entre autres à l'extrémité des corons de La Clarence et sur la chaussé Brunehaut seront démolis cette année.

Le patrimoine de Maisons et Cités se renouvelle par des constructions neuves. Au Transvaal, deux résidences sont sorties de terre. La première, à l'angle des rues Prétoria, des Diamants et du Transvaal se compose de cinquante quatre foyers : 14 plain-pied de type T3 ; 6 T3 avec étage et 2 chambres ; et 34 T4 avec étage et 3 chambres. Ces locations sont habitées.

Quant à la seconde, l'espace situé entre les rues du général Botha et du Transvaal accueille seize logements neufs : 10 T4 avec étage à 3 chambres ; 2 T3 à étage avec 2 chambres et 4 T3 de plain-pied. Tous les logements neufs de type 3 sont adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite (logements de plain-pied bénéficiant d'aménagements spécifiques). Les premiers locataires vont emménager sous peu.

Permanence logement
Patricia Deneufléglise
Le mardi de 10h à 11h30 sur RDV

Contact : service urbanisme - logement
03.21.64.55.70

Une nouvelle couverture

Une nouvelle toiture habille, depuis le début de l'année, le bâtiment du pôle associatif du Transvaal situé rue Jean-Claude Delobelle.
Tuiles, gouttières et descentes de cette construction qui faisait autrefois office d'école primaire dans le quartier ont été changées avec une attention particulière pour l'étanchéité.

Reconverti en pôle associatif, l'édifice accueille le club de judo, la Fnaca, les Tap autour et l'école municipale de danse. Coût des travaux : 80 000 € subventionnés à hauteur de 25 % par le Conseil régional soit 33 333 €. Un bâtiment protégé pour les années à venir.

La polyclinique de La Clarence sera desservie par le BHNS

Vous prendrez bien une Bulle ?

Les travaux pour le bus à haut niveau de service ont débuté

Chaque jour, nous nous déplaçons pour le travail, les études, les loisirs… Les besoins croissants de mobilité et de solutions respectueuses de l'environnement sont primordiaux. Le Syndicat mixte des transports Artois-Gohelle (SMT) a pour mission d'organiser la mobilité des habitants dans leurs déplacements quotidiens. Le bus à haut niveau de service (BHNS) doit répondre à cet objectif en offrant une nette amélioration dans le service proposé : plus pratique, plus rapide, plus fiable, plus écologique et pas cher.

Une ligne passera par Divion

Reconnu d'utilité publique, le projet Bulles est porté par le SMT. La mise en fonction du bus à haut niveau de service est prévue en 2019. Deux lignes : la bulle 2 et la bulle 6 vont être créées sur l'Artois. La première reliera Bruay à Béthune et la seconde, Auchel à Bruay. Divion est concernée par la ligne 6 qui traversera les secteurs de La Clarence et de la Cité 30.

Une première en France !

C'est quoi un super bus ? C'est un véhicule accordéon de 18 mètres avec des horaires ponctuels grâce à un réseau de voies réservées et un système de priorité aux feux. Terminés, donc, les embouteillages et autres déconvenues qui perturbent les temps de trajet. Ces nouveaux bus hybrides diesels/électriques plus respectueux de l'environnement seront plus silencieux et consommeront 30% de carburant en moins. Six véhicules hydrogènes de 12 mètres, par contre, équiperont une ligne complète celle de la Bulle 6 (11,9 km). La future liaison sera la première ligne française, exploitée exclusivement avec des bus à hydrogène ne rejetant que de l'eau dans l'atmosphère.

Le trajet de la bulle 6

La Bulle 6 en provenance de Calonne-Ricouart empruntera la rue du Docteur Legay avec une desserte à la polyclinique pour ensuite contourner le stade Mallez. Le bus rejoindra les rues Oscar Simon et Salvador Allende puis poursuivra rue Paul Langevin vers la rue du maréchal Leclerc direction Bruay-La Buissière.

Des travaux actualisés

Où en est le projet ? Des travaux réseaux et de dévoiement des rues citées ci-dessus sont en cours jusqu'en mai et nécessiteront par endroit une circulation alternée. Une nouvelle voie reliera la zone hospitalière avec la rue Oscar Simon pour une meilleure fluidité de circulation et éviter de passer dans la cité de La Clarence. Cette réalisation qui longera le stade Mallez ainsi que les aménagements du passage de la Bulle 6 sur notre territoire sont pris en charge par le SMT. Nous vous tiendrons informés de l'avancée des travaux et des conditions de circulation en temps et en heure.

Retrouvez toutes les infos concernant ce projet sur le site du SMT :
www.bulles-tadao.fr

Une nouvelle voie sera créée pour le passage de la Bulle 6 sur une partie du stade Mallez

La population a agréablement accueilli la garde-champêtre

Police de proximité

Dialoguer, rassurer et dissuader

La municipalité a opté pour une police rurale afin de veiller à la tranquilité publique sur la commune. Bérangère Martel, 28 ans a pris ses fonctions de garde-champêtre.

Les Divionnais croisent quotidiennement l'agent assermenté en uniforme bleu qui patrouille au volant d'un véhicule floqué « **police rurale** ».
« Un agent efficace doit avoir le sens du contact et bien connaître son territoire d'intervention. Il doit faire preuve de pédagogie pour sensibiliser le public au respect des lois en vigueur, » confie Bérangère, *« une présence policière régulière rassure les habitants. Ceux-ci m'ont bien accueillie. »*

La fonctionnaire se gare devant une maison du quartier du Transvaal. Elle frappe à une porte, *« qui c'est ? »* demande une voix de femme – *« bonjour, je suis madame Martel, police rurale. Votre fille a appelé en mairie suite à des incivilités. »* Une fois à l'intérieur, la garde-champêtre écoute avec attention les doléances de la dame tout en prenant des notes. Bérangère rassure la plaignante, *« ne vous en faites pas, nous allons faire des rondes. Je vous conseille de déposer une main-courante au commissariat. De toute façon, je suis en liaison proche avec la police de Bruay-La Buissière. »*

Retrouver le propriétaire d'un véhicule immobilisé depuis plusieurs jours qui a une fuite d'huile, *« il est interdit de laisser s'écouler de l'huile ou tout autre liquide de ce type sur la voie publique, »* ; régler des problèmes de voisinage et de chiens qui aboient ou sont dangereux… sont d'autres domaines d'interventions entre autres.

Privilégier le dialogue

Chaque jour, le travail est différent. *« Ce métier se déroule en majorité sur le terrain. Il faut savoir observer et être vigilant. C'est important d'être au contact de la population, de discuter avec les habitants et de les écouter. Je passe beaucoup de temps à rappeler la loi et à faire de la prévention. Mieux vaut privilégier le dialogue tout en restant calme !, »* précise-t-elle.

Bientôt un 2e agent

Aucune contravention pour excès de vitesse ou stationnement gênant n'a été dressée car les élus privilégient la prévention, *« je mets une information sur les pare-brises des voitures mal garées, indiquant l'amende encourue. Ensuite, je relève les numéros d'immatriculation. »*

La ville a acquis un cinémomètre (radar) permettant de relever la vitesse, *« la loi préconise d'être en binôme pour contrôler et arrêter les conducteurs. »* Un 2e agent va renforcer l'effectif qui pourra intervenir plus facilement ; nombreuses sont les plaintes des riverains quant aux automobilistes roulant trop vite.

Contact : Police rurale
1 rue Louis Pasteur
03.21.64.55.70

Le maire, officier de police judiciaire !

Saviez-vous qu'un maire (ainsi que ses adjoints) a la qualité d'officier de police judiciaire ?

En vertu de l'article L.2212-1 du Code général des collectivités territoriales, le maire doit veiller, à travers ses pouvoirs de police, à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans sa commune. C'est une mission polyvalente qui le conduit à intervenir dans des domaines très divers (stationnement des véhicules, lutte contre le bruit, sécurité des établissements recevant du public, sécurité des activités sportives…). Cette intervention peut se faire dans le cadre de la police générale ou d'une police spéciale.

Enquêteurs

Le maire et sa police peuvent être mandatés par le procureur de la République pour des enquêtes sur la personnalité des personnes poursuivies ainsi que sur leur situation matérielle, familiale ou sociale. Il est tenu de signaler les crimes et délits dont il a connaissance sur son territoire.

Le garde-champêtre

Cent cinquante domaines d'intervention

Le garde-champêtre a des pouvoirs de police qui touchent au plus près la vie de tous les jours : circulation, stationnement, urbanisme, animaux dangereux, santé publique...

Le garde-champêtre exécute, sous l'autorité du maire, des missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de sécurité et de salubrité publiques. Pêche, chasse, protection de l'environnement, détérioration du domaine public, conflit de voisinage, sortie des écoles... ses domaines d'intervention sont vastes. Il doit veiller à l'application des règlements et arrêtés de police municipale, des maires comme des préfets.

Le garde exerce ses compétences dans plus de 150 domaines (police funéraire, police de la route, voirie routière, police de l'environnement, police de la chasse et de la pêche, débits et circulation des boissons, navigation intérieure, certaines infractions fiscales, code de la santé publique, règlement sanitaire départemental, circulation dans les espaces naturels, police de l'eau, police de l'urbanisme…). En tant qu'agent chargé de certaines fonctions de police judiciaire, le garde champêtre doit être agréé par le procureur de la République et assermenté.

Infos

Respect de la loi, respect de son environnement

Le garde-champêtre est en charge de faire respecter les arrêtés municipaux mais aussi préfectoraux. De nouveaux arrêtés sont pris régulièrement par la municipalité pour le bien-être des habitants tels que la propreté du domaine public ou la divagation des animaux domestiques. Les arrêtés sont transmis au commissaire de police de Bruay qui veillera également à l'application des arrêtés.

➤ Propreté urbaine

Sur la voie publique, dans les parcs et bâtiments publics, il est interdit d'abandonner papiers, journaux, cartons, emballages, mégots, vider son cendrier, de cracher, jeter des chewing-gums, de projeter des poussières ou des objets à l'extérieur... ,
- interdiction de déverser les eaux usées, ménagères ou autres dans la nature, caniveaux et évacuations des eaux pluviales,
- interdiction d'entretenir et de réparer des véhicules à moteur risquant de souiller la voie publique par des polluants,
- les déchets ménagers doivent être déposés dans les récipients prévus à cet effet,
- interdiction de laisser s'accumuler les déchets et salissures pour les utilisateurs du domaine public,
- interdiction d'apposer des inscriptions, affiches... sur les revêtements des voies publiques, sur les ouvrages et mobiliers urbains,
- les graffitis sont interdits...

➤ Divagation des animaux et déjections canines

Sur le territoire communal, il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques notamment les chiens,
- les chiens circulant sur les voies publiques et privées ouvertes au public, dans les parcs... doivent être tenus en laisse,
- les propriétaires ne doivent pas laisser leurs animaux faire leurs déjections sur les trottoirs, lieux publics ou privés ouverts au public et réservés à la circulation des piétons,
- les propriétaires doivent procéder immédiatement au ramassage des déjections du chien.

En cas de non-respect, les personnes incriminées risquent une contravention par procès-verbal.

Les arrêtés sont consultables à l'entrée de la mairie.

Une meilleure qualité d'accueil
Nouveaux bureaux au C.C.A.S

Le Centre communal d'action sociale situé à l'espace Michel Colucci reçoit désormais les usagers dans des bureaux refaits entièrement à neuf.

Les agents du C.C.A.S, Sylvie et Sonia sont à votre écoute. Elles reçoivent les Divionnais dans un lieu moderne et plus intime pour une meilleure qualité d'accueil. Deux bureaux d'entretien individuel ont été créés afin de garantir une confidentialité optimale.

Un autre duo de bureaux est destiné aux permanences des partenaires sociaux comme la Mission locale, le PLIE, la CAF….

Le bâtiment de l'espace Michel Colucci est situé au cœur de la commune à quelques pas de la mairie et à proximité de parkings. Un service de proximité au contact humain indispensable.

C.C.A.S : rôle et mission

Le C.C.A.S agit au quotidien auprès des Divionnais en difficultés sociales et financières par le biais de différents dispositifs. Il a pour mission d'apporter une aide aux attentes des personnes liées à la santé, au logement, à l'âge ou au handicap. C'est un établissement autonome qui fonctionne avec un budget distinct de celui de la commune.

Contact :
Centre Communal d'Action Sociale,
8 rue Louis Pasteur.
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.
Tél. 03.21.61.91.75 / 03.21.61.91.78

Les dispositifs :

➤ Aide sociale aux personnes âgées (APA, prise en charge…)

➤ Constitution des dossiers d'aide sociale à l'hébergement pour les placements de personnées âgées et handicapés (EHPAD, EHPA, résidence Henri Hermant)

➤ Festivités et sorties à destination des seniors (banquet, voyages et séjours)

➤ Taxy-seniors *(article en page 11)*

➤ Aide alimentaire ; intervention auprès des fournisseurs (énergie, eau ou bailleurs sociaux) contre les coupures et les expulsions

➤ Dossier FSE / FSL (aide à l'énergie ; aide aux factures, cautions et impayés)

➤ Aide facultative (participation aux frais funéraires)

➤ Cadeaux pour les personnes hospitalisées lors des fêtes de fin d'année et pour les Divionnais accueillis dans les EHPAD du Bruaysis

➤ Bourse communale (lycéens et étudiants) et récompense à l'obtention du brevet des collèges

Parole à

Sylvie Rigobert, adjointe au maire déléguée aux affaires sociales

Plus de confidentialité

Il était urgent de repenser et rénover l'accueil du C.C.A.S pour une meilleure confidentialité lors des rendez-vous et des appels téléphoniques. Dorénavant, il est également possible, lors d'affluence, de recevoir séparément 2 personnes à la fois.
Il était également très important d'avoir une salle d'attente dédiée. En effet, lors des permanences de nos partenaires sociaux, les usagers venant pour le centre communal n'étaient pas accueillis dans de bonnes conditions. Des améliorations sont encore à prévoir mais l'essentiel est fait.

Le revêtement de sol, le papier-peint et les peintures ont été achetés chez les commerçants de Divion.

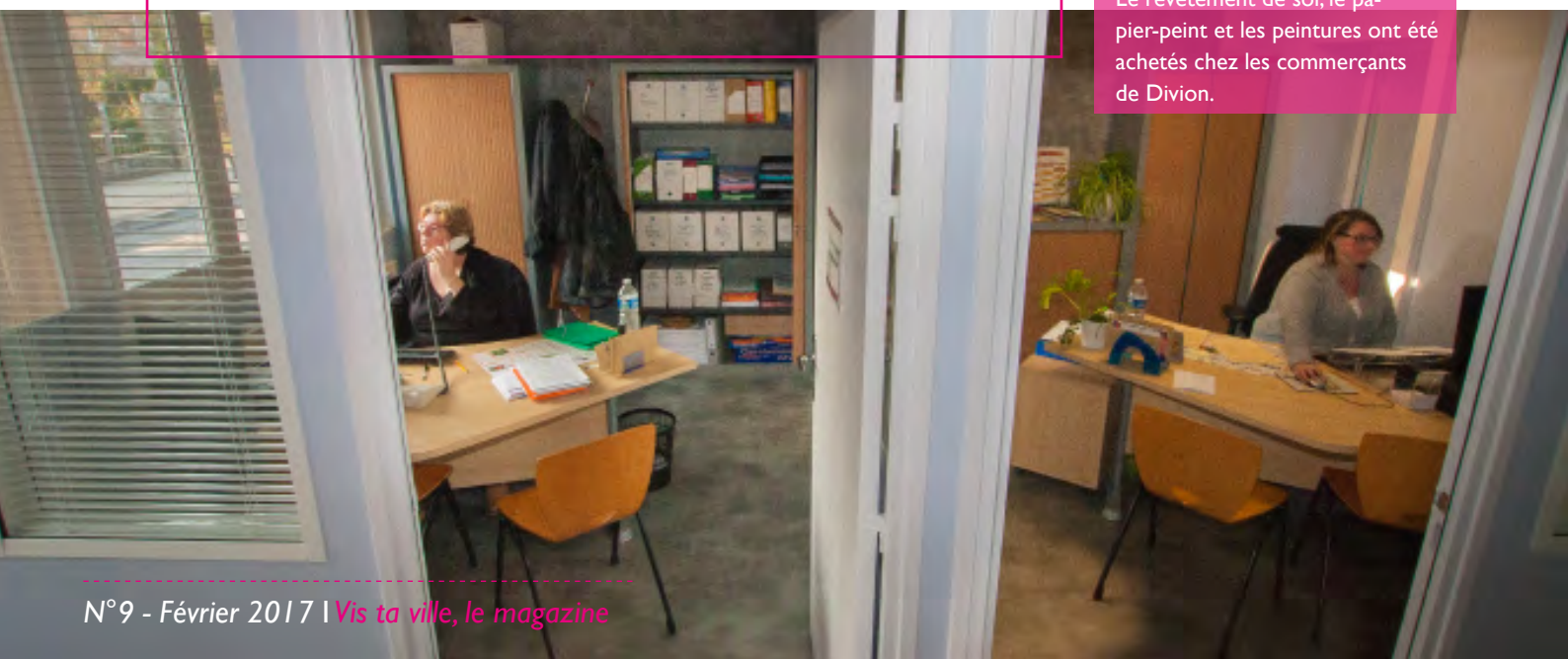

Maryline et Léone, deux habituées du service Taxy-seniors

Le transport à la carte des aînés

Taxy-seniors, un service pratique

Le service Taxy-seniors trace sa route depuis maintenant plusieurs années. Son objectif ? Faciliter les déplacements mais aussi rompre l'isolement. Il compte depuis peu un nouveau créneau, le mercredi après-midi.

Le véhicule gris métallisé floqué **« Taxy seniors »** arrive rue des frères Caron. Sur le pas de porte, une dame, endimanchée, le sac à la main est déjà prête et attend.
« Bonjour Madame Dieu, » annonce Michaël, tenant la porte arrière ouverte et en invitant la dame à monter. Après vérification que l'occupante s'est bien attachée - sécurité oblige - le chauffeur redémarre. Direction la résidence Hermant où la dame rejoindra ses amies du club Emile Zola. *« C'est bien pratique pour me déplacer, aller faire mes courses ou chez le médecin. Le chauffeur est ponctuel. Le transport me permet de sortir de chez moi et de rencontrer des personnes, »* confie l'octogénaire. Taxy seniors, un vrai lien social.

Pratique dans un rayon de 10 km
Destiné aux Divionnais de plus de 60 ans sans véhicule, ce transport gratuit offre la possibilité de se déplacer aux quatre coins de la commune pour les courses, aller au marché, au cimetière, rendre visite à des amies, aller à une consultation chez son médecin, à l'hôpital ou chez un spécialiste dans un rayon de 10 km.
Pour bénéficier d'un transport, il suffit de remplir un formulaire d'inscription au C.C.A.S et de réserver son déplacement 48 heures à l'avance.
Le jour J, le taxy-seniors vient chercher l'usager chez lui, le dépose et le récupère plus tard.

Taxy-seniors
du lundi au vendredi,
de 9h15 à 12h et
de 13h45 à 16h30.

Contact :
C.C.A.S
8 rue Louis Pasteur.
03.21.61.91.75 / 03.21.61.91.78

« Utile ! »

Wanda, Maryline et Léone profitent chaque semaine de ce service. Les dames peuvent ainsi se rendre 2 fois par semaine dans leur club préféré à la salle Nelson Mandela.

Léone : *« le taxy-seniors me permet de me rendre par exemple au club Amitiés jeunesse et loisirs retrouver les amies. »*

Maryline : *« en tout cas, c'est plus rapide que le bus et je n'attends pas. Ce service est bien utile ! »*

Quelques chiffres

246 seniors inscrits à ce service

918 transports en 2014

966 transports en 2015

Vos encombrants embarrassent ?

Une solution : la collecte municipale

Les encombrants correspondent aux déchets qui, du fait de leur volume et de leur poids, ne sont pas pris en charge par le service de collecte des ordures ménagères. Les déchetteries sont une solution mais il faut posséder un véhicule ! Reste une autre réplique : profiter du ramassage planifié par la commune.

Que faire de ces objets embarrassants quand on arrive à un certain âge que l'on possède ou non un véhicule pour les transporter ?

La solution ? la collecte des encombrants coordonnée par la municipalité. Un service gratuit et sur rendez-vous à votre domicile.

Pour qui ? Pour les personnes de plus de 60 ans et les titulaires d'une carte d'invalidité ou les titulaires d'une carte prioritaire personne handicapée.

Comment ? Il suffit d'appeler en mairie afin d'obtenir un rendez-vous.

Quand ? La ville a programmé deux collectes, la première en mars et l'autre en octobre 2017.

➤ **Sont considérés comme encombrants :** le mobilier tel que tables, chaises, armoires ; les matelas et les sommiers ; les gros appareils électroménagers comme un lave-linge, un réfrigérateur, une gazinière ; grillage ; palettes, vélos...

➤ **Ne sont pas considérés comme des encombrants :** les gravats, les déchets verts, les pneus usagés, les bouteilles de gaz, les véhicules à moteur (carcasses de voitures), le carton et papier, les huiles et solvants, le verre.

Contact :
« Allô encombrants, ma ville pense aux seniors ! »
Du lundi 27 au vendredi 31 mars
Tél. : 03.21.64.55.70

Séjour seniors à Lacanau en Gironde

du 27 mai au 3 juin 2017

Lacanau est l'une des plus importantes stations balnéaires de la Gironde située à une cinquantaine de kilomètres de Bordeaux et au cœur de la presqu'île du Médoc. Ses origines remontent à l'époque gauloise. Sa situation géographique entre océan et réserve naturelle permet de découvrir de nombreux sites comme le bassin d'Arcachon, le Cap-Ferret…

Visites prévues : Cap Ferret et Bordeaux ; journée autour du Bassin d'Arcachon ; marché de Lacanau ; Ecomusée du maraîchage à Eysines ; visite du Médoc rouge. ; musée des arts populaires de la Lande médocaine et fabrique de noisettines.

Renseignements au 03.21.61.91.75 / 03.21.61.91.78

Jérôme Pruvost et Stéphane Thérache

Noz, le spécialiste des fins de séries

Samuel Lemoine a créé SL TP

Nouveaux commerces

Garage Pruvost, réparations toutes marques

« Crevaison, vidange, démarreur HS, remplacement des freins, courroie de distribution, carrosserie... quelle que soit la panne, nous réparons toutes les marques dans 98% des cas. Nous proposons aussi le décalaminage du pot d'échappement à l'hydrogène, » précise Jérôme Pruvost qui a ouvert son garage en septembre rue Achille Bodelot.

Espace mécanique plus grand, meilleure visibilité sur la RD 941, embauche d'un mécanicien et d'un apprenti... de nouveaux atouts qui vont permettre au garagiste de développer son activité. *« Mon ancien local au Hameau d'Estréelles était trop étroit et ma clientèle en augmentation. Pas besoin de rendez-vous pour les petites réparations. Si c'est urgent, on répare ! Sinon, on fixe une date rapidement. Nos devis sont gratuits. Un service cartes grises est en projet, »* ajoute ce passionné de rallyes.

Contact : Garage Pruvost
13 rue des frères Caron
03.21.68.53.58 / 06.21.00.00.21
garagepruvost@hotmail.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h
et 14h à 18h - samedi de 8h à 12h

Avec NOZ : les bonnes affaires

Depuis le 6 décembre, un magasin de déstockage de la chaîne NOZ occupe les locaux de l'ancien Lidl situé rue des frères Caron. L'enseigne présente dans 170 villes, propose prêt-à-porter, produits alimentaires et d'hygiène, surgelés, décoration et confort de la maison... sur plus de 700 m² de surface.

Noz est spécialisé dans la vente de fin de séries, de surstocks, de fins de promotions à petits prix. Trois arrivages ont lieu chaque semaine de stocks et de produits invendus. Des nouveautés, des produits éphémères à ne pas rater en fonction des disponibilités. Pour savoir quels sont les produits reçus, il suffit de se rendre régulièrement sur www.nozarrivages.com.

Contact : NOZ
170 rue des frères Caron
03.52.79.00.44
Ouvert du lundi au samedi
de 9h30 à 19h30

La solution à vos aménagements extérieurs : SL TP

Fort de son expérience acquise au sein de plusieurs sociétés de travaux publics, Samuel Lemoine, artisan, réalise depuis 1 an des aménagements extérieurs chez les particuliers. Son entreprise est surtout spécialisée dans ce domaine. *« Je délimite les terrains, j'aménage et structure les entrées de garage devant et sur le pourtour des maisons. Je m'adapte en fonction du budget du client et mes devis sont gratuits sur un rayon de 30 km, »* explique Samuel qui peut également intervenir auprès des communes pour la création, entre autres, de parkings et trottoirs.

Contact : SL TP – Samuel Lemoine
11 place des frères Viseur – Divion
06.46.91.55.76
sltp62460@gmail.com

Le lavage hydromassant de l'éléphant

L'Eléphant bleu, centre de lavage auto situé au carrefour de la Croix de grès propose un nouveau service : **le lavage automatique hydromassant des véhicules avec un système de brosses douces.**

Ce nouveau portique est sans risque pour la carrosserie grâce au système de pré-lavage des brosses qui permet d'optimiser la qualité de lavage. Simple d'utilisation, rapide et efficace, il suffit de suivre les instructions. Six programmes (de 4 à 12 €) sont suggérés en fonction de l'état de la voiture. Un distributeur propose des jetons payables par carte bancaire, espèces, carte pro ou clé de lavage.

Les autres services existants :
3 pistes de lavage haute-pression ; 2 aspirateurs et 1 gonfleur.

Contact : Éléphant bleu
2 rue Achille Bodelot
www.elephantbleu.fr
Ouvert 24h/24h et 7j/7j

Adeline & Nadine, mère & fille

Praline boutique

L'amour du métier et du « bien fait »

Les Divionnais connaissent sûrement de nom mais certains ne sont peut-être jamais entrés dans la boutique « Praline », magasin de prêt à porter féminin situé à proximité de la Croix-de-Grès. Vis ta ville a rencontré Nadine, la propriétaire des lieux ainsi que Aline, la maman et ancienne gérante. Les deux dames ont ouvert leurs portes celle de leur boutique mais aussi celle de leur histoire avec sourire et bienveillance.

Le magasin de prêt à porter existe depuis 1950 sous le nom de Plantade. La maman, Aline Przybylak, âgée de 16 ans à l'époque, était employée. *« Bien avant cela, c'était un commerce de tissu et de fournitures. Dans cette rue, il y avait un commerce à chaque maison »*, se souvient-elle.

Une boutique familiale

Elle reprend la boutique en 1971. Après des gros travaux en 1980, elle change le nom de la boutique pour « Praline ». En 1995, Aline prend sa retraite et confie les clefs du magasin à sa fille Nadine. Mais elle garde toujours un œil bienveillant et a inlassablement sous la main la machine à coudre pour les retouches les plus compliquées.

« Ca fait plus de 60 ans que je suis là. J'en ai vu passer du monde, des générations, des familles entières. C'est un plaisir ! Un plaisir de servir des clientes et de les revoir, » assure Aline.

Une transmission mère-fille

« Plus qu'une vocation, une transmission génétique (rire), Nadine a toujours su coudre », se plait à dire la maman. Dès son plus jeune âge, elle regardait sa mère faire les retouches. Après une dizaine d'années d'exil, elle revient à Divion et reprend le flambeau.

C'est avec un accueil incomparable et avec sourire et professionnalisme que Nadine conseille ses clientes. C'est ce qui fait la force, le succès et la longévité du magasin qui résiste à la concurrence de la porte Nord. *« Nous avons des clientes qui viennent d'Arras, St Omer, Lille, et même de Berck. On ne veut pas que les clientes repartent avec un vêtement qui ne leur convient pas. Cela donnerait une mauvaise image, une mauvaise publicité du magasin. On préfère ne pas leur vendre. Nous proposons des vêtements de qualité selon la morphologie, de couleurs selon le teint de la personne et nous ajustons avec les retouches qui sont faites sur place »*, conclut Nadine, perfectionniste.

Praline boutique est l'unique magasin de prêt-à-porter de Divion.

Prêt-à-porter féminin de style citadin et style de cérémonie de la taille : 38 au 54
Jeans - Manteaux - Robes habillées - Vestes - Vêtements de cérémonie - Vêtements grande taille - Tee-shirts - Chemisiers - Pantalons - Pulls - Jupes - Ensembles
Accessoires : Écharpes - Foulards

Services + : Conseils personnalisés et retouches (atelier sur place)

Contact : Praline Boutique
18 rue Achille Bodelot
62460 Divion
Tél. : 03.21.62.42.19
www.boutique-praline-divion.fr

Horaires :
du mardi au vendredi :
de 9h à 12h et 14h à 19h
samedi : de 9 à 12h et 14h à 18h
fermée le dimanche & lundi

L'origine du nom « Praline »

Les 2 premieres lettres « Pr » de Przybylak, leur nom de famille mais aussi le « P » de l'ancien nom du magasin *« Plantade »* que Aline voulait absolument garder ! Et le prénom « Aline »

Liste Divion Ensemble et Autrement

Adieu Artois Comm, bonjour CABBALR

Depuis le 1er janvier, la fusion de 3 intercommunalités : Artois Comm (secteur Béthune Bruay), Artois-Lys (secteur Lillers) et Artois-Flandres (secteur Isbergues) a donné naissance à une nouvelle entité : la CABBALR :
Communauté d'agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane.

Une réforme de l'Etat dans le cadre de la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe) redéfinit les compétences des collectivités.

Cette nouvelle agglo, c'est 100 communes (dont 62 de moins de 2 000 âmes) et 280 000 habitants.

Pour la faire vivre, un président et 15 vice-présidents. Le nombre de représentants de ville est déterminé par la loi. Le conseil communautaire est composé de 154 membres.

Quels changements pour les habitants ? Rien dans l'instant. Les services proposés demeurent. Par exemple, côté déchetterie, vous pouvez continuer d'aller où vous avez l'habitude.

Les défis de la nouvelle instance sont nombreux. Comment allier Ruralité et Urbanisme ? Comment conserver tous les services de proximité ?

Les conseillers communautaires sont déjà au travail. L'une des premières décisions, est de garder, pour 2017, un taux à zéro de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagère) …

Les chantiers ne manqueront pas.

Vos élus resteront, en tous cas, très vigilants.

Vos représentants communautaires :

Yvette Carneaux, René Flinois, Jacky Lemoine.

Liste Divion La ville qui OSE

PLOUF !... Plus de piscine. Engloutie.

Vous ne le saviez pas, bien sûr que non : notre piscine Tournesol vient d'être bradée, le 1er janvier, à la Communauté d'Agglomération « Béthune-Bruay, Artois Lys Romane » (anciennement Artois Comm).
Equipement emblématique de la ville de Divion, cette piscine, construite en 1977, est née de la volonté d'élus visionnaires, défenseurs de leur commune et de leurs habitants, défenseurs des politiques sportives. Désormais, avec ce maire, cette époque sera révolue...
Certes, ce maire n'aura de cesse d'argumenter avec les économies réalisées... Mais à quel prix ? Plus de piscine municipale, cela signifie que les tarifs augmenteront inéluctablement, les Divionnais n'en seront plus les utilisateurs privilégiés, la ville n'a désormais plus la main sur le fonctionnement de notre si précieuse piscine Tournesol... Cela signifie moins de créneaux pour nos écoles ! Et quel avenir pour notre club nautique ?
De surcroît, au prétexte du transfert de charges, la commune de Divion continuera à payer une importante partie du coût de fonctionnement (qu'elle supportait déjà)... Ignoble jusqu'au bout, Monsieur Lemoine s'est empressé, sans les informer des conséquences, de muter des employés communaux à la piscine... juste avant de la donner à la Communauté d'Agglomération... Il se débarrasse ainsi du personnel comme on jette à la poubelle de vulgaires mouchoirs en papier usagés...
Ah, oui, pour sûr, ce maire a le respect du personnel... Il précise même, sans le moindre scrupule, *« ils seront bien mieux à l'Agglo »*... Avec lui, c'est le bagne, alors, si on comprend bien ?!...
Ce maire sacrifie notre histoire, notre patrimoine. Il vend notre ville à vil prix (transfert des services techniques) pour moins de services aux Divionnais. Et demain... Ce sera la salle des fêtes de La Clarence abattue... « Tout part en vrille ! »
Pour notre part, nous considérons que notre ville n'est pas à vendre...! Nous ne vendons pas ce que nous aimons !
Nous voulons des élus qui se battent pour elle et les Divionnais. Ce n'est malheureusement plus le cas...
Force est de constater que notre ville est sacrifiée. Ce maire est en train de la couler !...

Thomas Boulard - Danièle Seux Nathalie Vandôme - Pierre Magnuszewski Christine Hénon

Permanence des élus

Lundi
- **David Gabrys** - Numérique, ainés, communication - 16h à 17h sur RDV
- **Jacky Lemoine** - Maire - 16h à 18h sur RDV

Mardi
- **Patricia Deneufléglise** - Demandes de logement - 10h à 11h30 sur RDV

Mercredi
- **Lionel Courtin** - Urbanisme, travaux, services techniques - 9h30 à 11h
- **Patricia Pumarada** - Vie associative, citoyenneté - 15h à 17h

Jeudi
- **Jacky Lemoine** - Maire - 15h à 17h

Vendredi
- **Jean-Louis Raux** - Vie sportive - 10h à 12h sur RDV
- **Sylvie Rigobert** - Affaires sociales - 13h30 à 15h
- **Laurent Hainaut** - Education, culture 15h à 17h

Samedi
- **Émile Gaudet** - Festivités, animations 10h à 12h

Tous les jours sur RDV
- **Karine Bloch** - Enfance, jeunesse, solidarité

Contact au 03.21.64.55.70

TERRAINS à VENDRE

Rue Eugène Kleinhans

Divion

- 6 lots de 550 à 692 m²
- à partir de 44 220 €
- Parcelles viabilisées
- Disponibles dès 2017
- Libres de constructeur

Réservez dès maintenant

Contact au 03.21.64.55.76

Divion